

## Migrations, famille et vieillissement



## Des défis pour La Réunion de demain

**Un Réunionnais sur quatre n'a jamais quitté son département. Ils sont autant à être partis pour des séjours de plus de 6 mois, au motif du service militaire, pour poursuivre des études ou trouver un emploi. Lorsqu'ils reviennent, ils occupent généralement une position plus favorable sur le marché de l'emploi.**

**Les maternités précoces sont fréquentes dans les Dom. À La Réunion, une femme de 20 à 30 ans sur quatre a été mère avant l'âge de 20 ans. Les familles monoparentales sont également nombreuses, mais les enfants réunionnais qui vivent toute leur enfance dans ce type de famille sont moins fréquents qu'aux Antilles-Guyane.**

**Les solidarités intergénérationnelles, ou l'aide apportée par des proches, restent prégnantes à La Réunion. Les personnes âgées sont souvent aidées dans leur quotidien par leurs enfants. En revanche, l'aide financière régulière est très limitée. En cas de forte dépendance, l'aide des proches apparaît aussi beaucoup plus réduite. En cas de dépendance physique importante, la majorité des retraités de plus de 60 ans souhaiteraient rester chez eux en bénéficiant d'une aide à domicile.**

La population réunionnaise se caractérise par une forte ouverture vers l'extérieur en termes de migrations, avec une polarisation quasi exclusive de celles-ci vers la France métropolitaine. Ainsi, la majorité des déplacements ont lieu vers ou en provenance de la France métropolitaine, qu'ils soient de longue comme de courte durée.

Près d'un tiers (30 %) des personnes de 18 à 79 ans nées dans les Dom et qui y vivent, ont déjà quitté leur département pour un séjour d'au moins six mois (*graphique 1*). Ils sont ensuite revenus s'y installer, et sont dénommés les « migrants-retour » (ou « natifs de retour »). La moitié des Réunionnais ont également quitté leur département d'origine au moins une fois, pour une durée inférieure à 6 mois. Finalement, très peu de natifs de La Réunion ne sont jamais partis.

L'expérience de la migration est toutefois moins fréquente qu'aux Antilles. Ainsi, plus d'un Réunionnais sur quatre n'a jamais quitté l'île, contre un Antillais sur sept. À l'opposé, plus d'un quart des Réunionnais ont vécu durablement, 6 mois ou plus, hors de l'île avant de revenir s'y installer. C'est là aussi moins qu'aux Antilles.

## Les migrants réunionnais privilégient la France métropolitaine

Plus de 9 fois sur 10 (94 %), les natifs de retour à La Réunion ont privilégié la France métropolitaine comme lieu de séjour. Les personnes qui partent longtemps sont très majoritairement des jeunes adultes de moins de 34 ans (neuf sur dix), quelle que soit la génération. Ils sont même âgés principalement de 18 à 24 ans (près de 7 sur 10).

Le motif de départ a été en premier lieu le service militaire pour les hommes, puis l'emploi et les études (Tableau 1). Pour les femmes, l'emploi, les raisons familiales et les études sont invoquées. Les émigrants pour un emploi affichent la durée moyenne de séjour la plus longue : 7,9 ans. Dans le cadre du service militaire, la durée du séjour est la plus courte : 2,2 ans.

Les natifs de retour sont les plus diplômés des Réunionnais vivant sur l'île en 2009. Principalement ceux partis pour poursuivre des études, qui sont ainsi mieux formés et plus qualifiés : 57 % d'entre eux sont diplômés du supérieur. Ils occupent logiquement une position très favorable sur le marché de l'emploi et affichent la meilleure réinsertion économique.

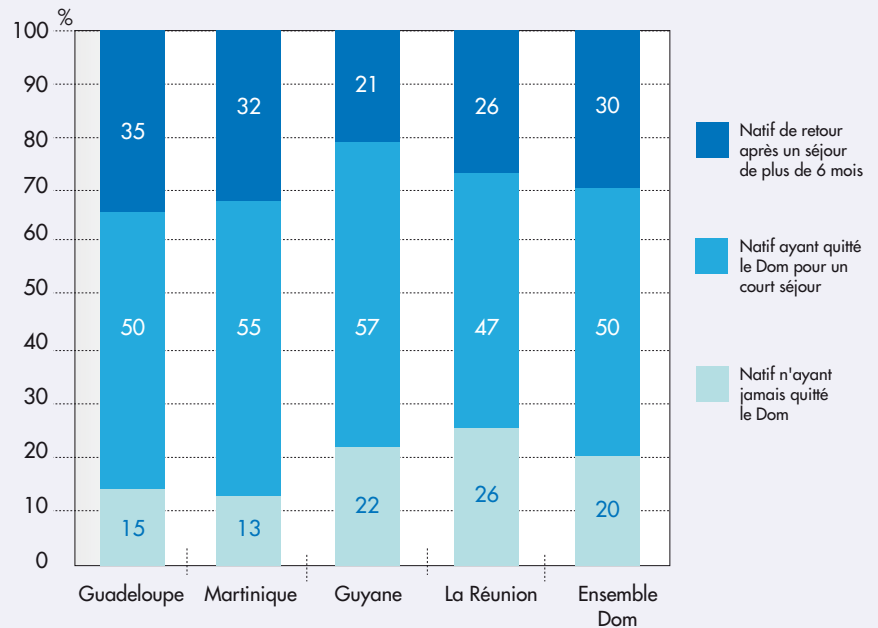
À l'opposé, les Réunionnais qui n'ont jamais quitté l'île sont plus fréquemment en situation précaire. Ils cumulent les difficultés socio-économiques : les deux tiers n'ont aucun diplôme et moins de trois sur dix exercent une activité.

Par ailleurs, 40 % des Réunionnais âgés de 18 à 34 ans seraient prêts à quitter leur département de naissance pour un emploi ; la majorité (57 %) conditionne néanmoins leur départ à la possibilité d'un retour.

La migration des natifs a aussi des effets différés sur la composition de la population réunionnaise. Ainsi, parmi les personnes nées en France métropolitaine installées à La Réunion, bon nombre ont une attache forte avec le département. Elles en sont originaires, par leur(s) parent(s) ou ascendant(s). Ainsi, un quart des immigrants nés en France métropolitaine et qui résident à La Réunion sont des « originaires » de l'île. Leur présence témoigne en quelque sorte d'un « effet d'après-coup » de l'émigration de Réunionnais partis en nombre vers la France métropolitaine dès les années 70. Ils y ont souvent vu naître et grandir leurs enfants, voire petits-enfants.

[ graphique 1

### Migrations des natifs des Dom vivant actuellement dans leur département de naissance : les Réunionnais sont moins souvent partis.



Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, famille, vieillissement 2010.

[ tableau 1

### Motifs de départ des natifs de retour : 29 % pour occuper un emploi.

en %

	Études	Emploi	Formation professionnelle	Raison familiale	Service militaire	Autre raison	Total
Guadeloupe	21,4	29,7	9,5	14,9	16,7	7,8	100
Martinique	18,6	33,4	6,8	15,8	19,1	6,3	100
Guyane	32,4	17,6	14,2	21,1	7,3	7,4	100
La Réunion	9,5	28,7	8,9	14,5	34,7	3,7	100
Ensemble Dom	16,0	29,8	8,7	15,2	24,7	5,6	100

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, famille, vieillissement 2010.

## Près d'une femme sur quatre née à La Réunion a eu son premier enfant avant 20 ans

Les maternités précoces et les familles monoparentales sont deux réalités de la vie familiale en outre-mer. Elles retiennent particulièrement l'attention des autorités politiques et institutionnelles. L'enquête confirme que les maternités précoces et les familles monoparentales avaient déjà leur importance chez les plus anciens. Mais les générations récentes reproduisent également fréquemment ces caractéristiques.

Ainsi, la Guyane (27 %) et La Réunion (23 %) ont une forte proportion de jeunes femmes (génération 80-89) qui sont déjà mères avant 20 ans (Tableau 2). Aux Antilles, leur part a plus nettement diminué au fil des générations, même si elle y demeure très supérieure à la moyenne métropolitaine (4 %).

Une nette majorité de jeunes femmes déclarent être informées de l'existence des moyens de contraception. Dans ce contexte de large diffusion de l'information, cette permanence des maternités précoces au fil des générations soulève de nombreuses interrogations. D'autant que l'on relève un recours très fréquent à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) chez les femmes domiennes. À La Réunion comme aux Antilles, ces jeunes mères ont trois à quatre fois plus recours à l'IVG que les autres femmes de leur génération.

[ tableau 2

### La maternité précoce (avant 20 ans) au fil des générations : elle se maintient à un niveau élevé en Guyane et à La Réunion.

en %

Génération (années de naissance)	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		France métropolitaine	
	gén. 40-49	gén. 80-89	gén. 40-49	gén. 80-89	gén. 40-49	gén. 80-89	gén. 40-49	gén. 80-89	gén. 40-49	gén. 80-89
Femmes ayant au moins un enfant à 20 ans	20	10	22	11	30	27	26	23	10	4

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, famille, vieillissement 2010. - Champ : Natives du Dom.

## La maternité précoce : un substitut de statut social

Ces jeunes mères ont le plus souvent une scolarité défailante. Souvent, l'arrivée de l'enfant coïncide - à un an près - avec leur sortie du système scolaire. Pour celles nées dans les années 80, cette concomitance se vérifie dans 70 % des cas à La Réunion, contre 55 % aux Antilles et 45 % en Guyane. La difficulté à intégrer le marché de l'emploi s'inscrit presque logiquement dans la suite de ce parcours. Parmi celles qui ont terminé leurs études, seule une petite minorité occupe un emploi : 12 % à La Réunion, soit deux à trois fois moins que celles qui sont sans enfant à 20 ans.

Peu diplômées, sorties précocement du système scolaire, ces jeunes mères sont le plus souvent « femmes au foyer » ou au chômage. Dans ces circonstances, elles sont plus nombreuses à vivre au sein d'un ménage ne déclarant aucun revenu d'activité. Plus de la moitié d'entre elles ne déclarent aucun revenu d'activité à La Réunion, contre moins d'un tiers pour celles qui n'ont pas d'enfant au même âge.

## Un enfant réunionnais sur dix vit toute son enfance au sein d'une famille monoparentale

La vie familiale dans les Dom est marquée par le poids des familles monoparentales. Vue sous l'angle des enfants concernés, cette caractéristique apparaît, en réalité, plus antillaise que réunionnaise (Graphique 2).

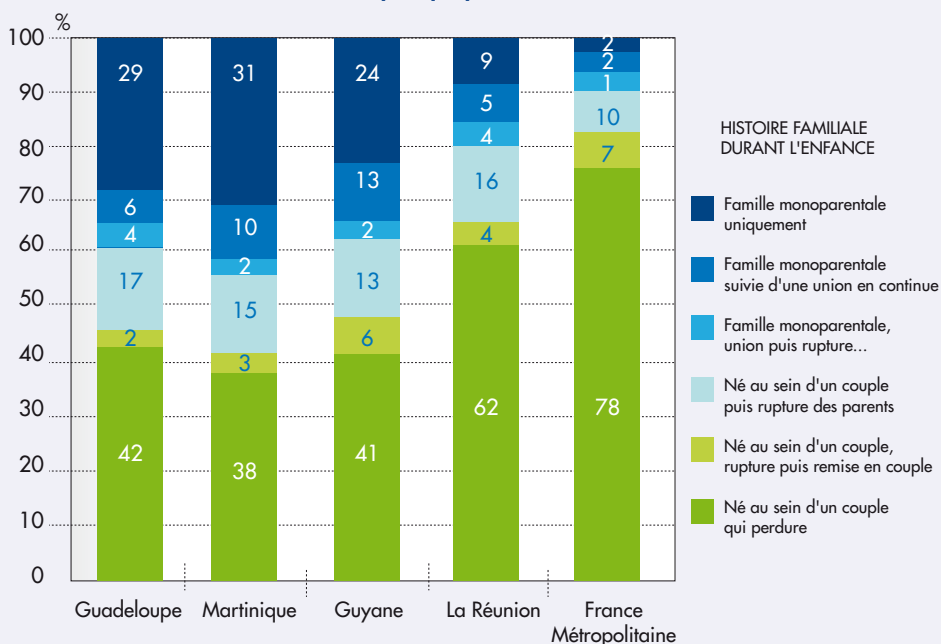
Ainsi, un enfant réunionnais sur dix vit toute son enfance (0 à 10 ans) exclusivement au sein d'une famille monoparentale. À titre de comparaison, seul un enfant sur 50 vit la même expérience en France métropolitaine. La proportion est en revanche de trois sur dix aux Antilles, et entre deux et trois sur dix en Guyane. Si pour nombre d'enfants antillais (28 % en Martinique, 24 % en Guadeloupe), cette vie dans une famille monoparentale se prolonge jusqu'à l'adolescence (0 à 15 ans), ils ne sont que 5 % à La Réunion.

## Les plus de 60 ans : premiers bénéficiaires de l'entraide familiale régulière non financière

La Réunion, 11 % de la population a 60 ans ou plus, soit 89 000 personnes. Certaines peuvent être soumises à l'isolement et confrontées à une perte d'autonomie ou à des difficultés financières. Elles ombragent leur quotidien et nécessitent de bénéficier de l'aide des proches. L'entraide familiale régulière dans l'île est d'une grande importance, et se révèle supérieure à celle des autres Dom. Elle peut être financière ou non financière, et prend différentes formes au fur et à mesure de l'avancée en âge. Ainsi, au-delà de 60 ans, les aînés reçoivent généralement plus qu'ils ne donnent, avec des variations sensibles selon les Dom. C'est à La Réunion et en Guyane qu'ils reçoivent le plus (Graphique 3).

[ graphique 2

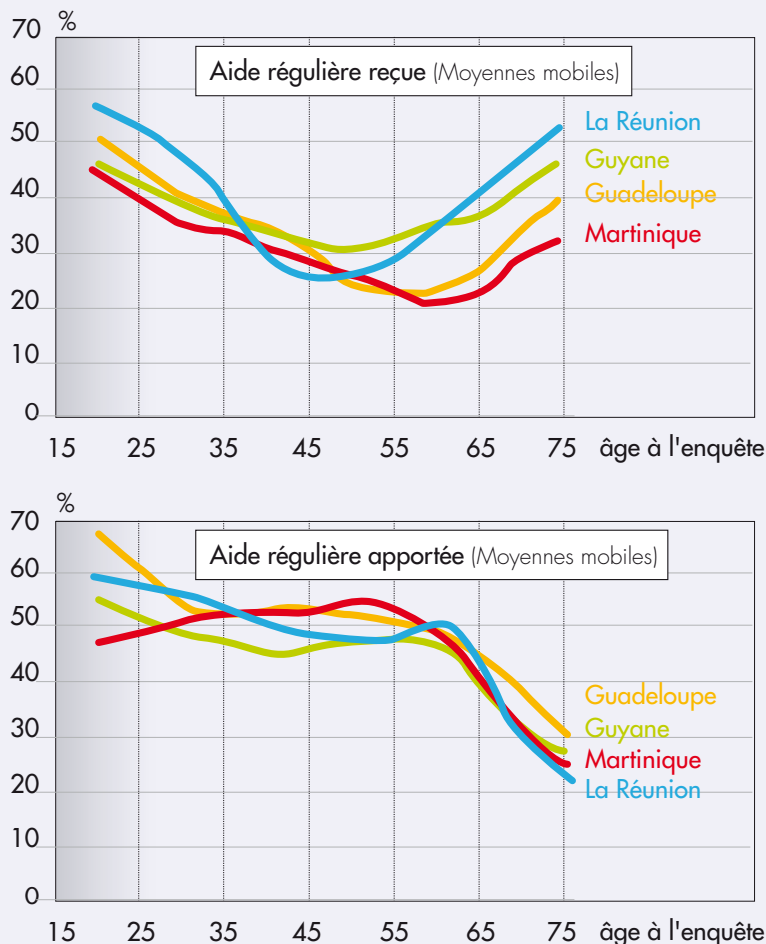
**Histoire familiale durant l'enfance (0-10 ans) : deux tiers des enfants réunionnais naissent et vivent au sein d'un couple qui perdure.**



Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, famille, vieillissement 2010.  
Champ : Enfants nés entre 1995 et 1999.

[ graphique 3

**Personnes déclarant recevoir ou apporter une aide régulière selon l'âge : les Réunionnais âgés reçoivent plus d'aide.**



Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, famille, vieillissement 2010.

À La Réunion, près de la moitié des personnes âgées sont régulièrement aidées dans leur quotidien par leurs proches et majoritairement par leurs enfants. L'aide apportée peut recouvrir différentes formes. La plus répandue est la prise en charge des tâches administratives, telles que remplir des formulaires ou régler des questions financières ou juridiques. Les personnes âgées sont également nombreuses à être soutenues par leurs proches pour faire les courses ou entretenir la maison. En revanche, la prise en charge par les proches de la stricte dépendance (pour se laver, s'habiller, entrer ou sortir du lit) est très peu fréquente. Leur aide financière est également très rare (Graphique 4).

Les adultes de 45 à 54 ans (« générations pivots ») jouent un rôle central dans les solidarités intergénérationnelles. Dans ces générations, ce sont singulièrement les femmes qui aident le plus et reçoivent le moins. À l'inverse les moins de 25 ans et les plus de 75 ans sont les plus vulnérables : l'aide apportée se dirige donc le plus souvent vers eux. Mais, ce sont les jeunes qui reçoivent l'essentiel des aides financières, qu'elles soient exclusives ou complétées par une aide non financière.

## Des gramounes peu isolés

Les trois quarts des gramounes (personnes âgées) ont des contacts très réguliers avec leur(s) enfant(s) : ils cohabitent ou se voient au moins une fois par semaine. Avec l'âge, ils vivent moins souvent avec leur(s) enfant(s), mais ne sont pas isolés pour autant. Ainsi, leurs enfants sont nombreux à leur rendre visite régulièrement. À La Réunion, près d'un tiers des seniors vivent seuls. La moitié d'entre eux reçoivent de la visite au moins une fois par semaine.

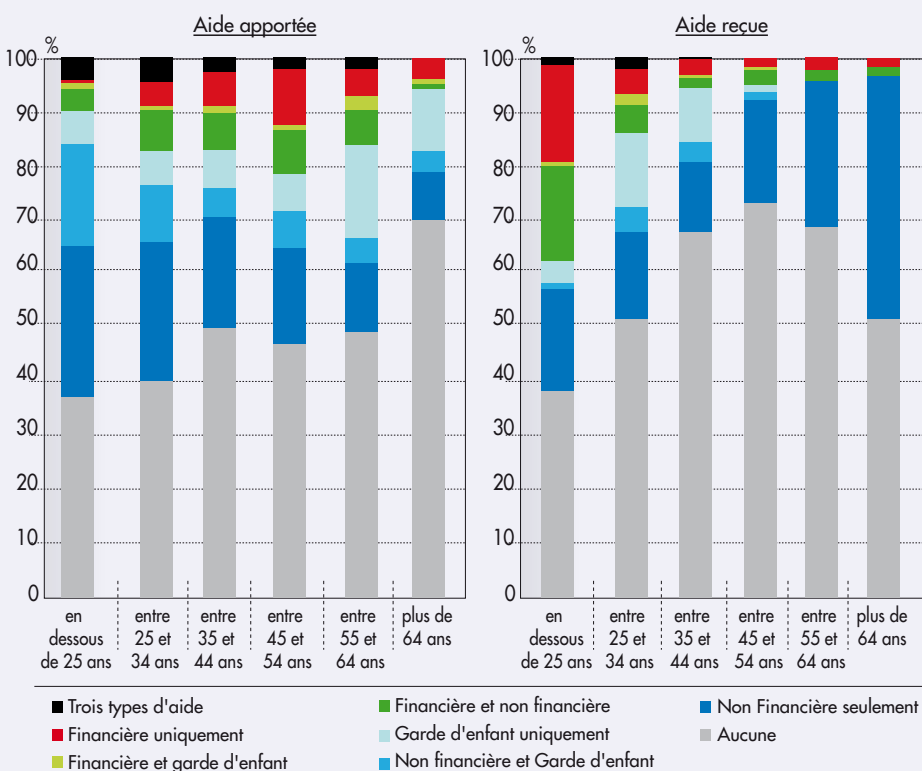
En retour, les aînés participent à la vie sociale et à l'entraide intergénérationnelle en rendant à leur tour des services à leurs enfants. La garde des petits enfants est le service le plus répandu. Ainsi, un quart d'entre eux gardent au moins un enfant, essentiellement leur petit-enfant. Ils sont 15 % à l'assurer au moins une fois par semaine. La grande majorité (80 %) de ceux qui gardent des enfants ont moins de 70 ans.

## Les aides à domicile privilégiées en cas de dépendance

Les personnes âgées souhaitent vivre chez elles, sans être une charge pour leur(s) enfant(s). En effet, dans le cas où vivre seul deviendrait impossible, la majorité des retraités de plus de 60 ans souhaiteraient bénéficier d'une aide à domicile (Tableau 3). Les autres privilégient le placement en établissement spécialisé plutôt que l'hébergement par un membre de la famille. Ce choix est plus net pour les jeunes retraités (60-69 ans) que pour les plus anciens (70-79 ans). Les plus anciens affichent en effet encore une préférence pour la vie avec un membre de la famille.

[ graphique 4

### Nature de l'aide apportée et reçue par âge à La Réunion : l'aide financière est rare pour les plus âgés.



Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, famille, vieillissement 2010.



[ tableau 3

### Solutions envisagées pour une personne âgée ne pouvant plus vivre seule : le recours à la famille en perte de vitesse.

en %

Tranches d'âges	Recourir à l'aide à domicile	Vivre chez un membre de la famille	Aller dans un établissement spécialisé
60-69 ans	62	13	25
70-79 ans	59	24	17
Total	61	17	22

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, famille, vieillissement 2010.

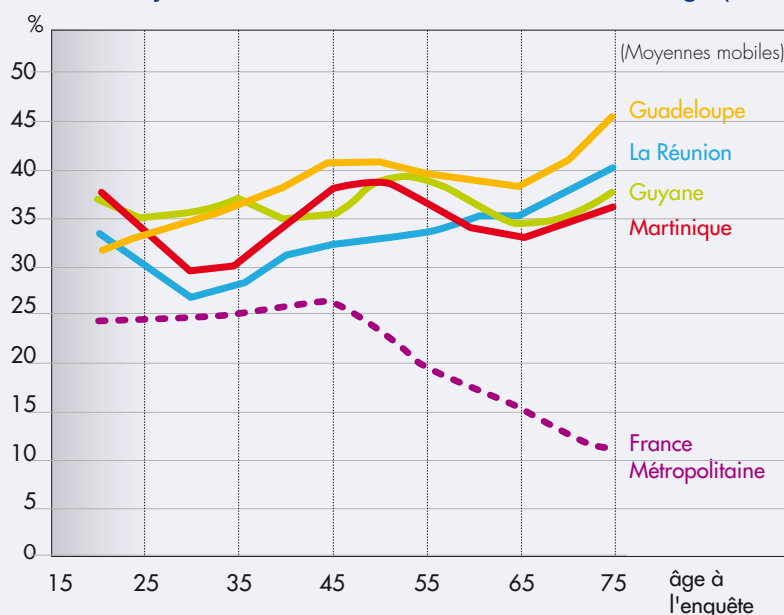
## L'état de santé plus précaire des personnes âgées à La Réunion et en Guyane

Parce qu'il se détériore à mesure de l'avancée en âge, l'état de santé détermine en partie les besoins d'aide aux personnes âgées. Avec une définition large de la dépendance, c'est à La Réunion et en Guyane que la proportion de personnes se déclarant en difficulté est la plus forte chez les plus âgés. Ainsi, plus de 70 % des personnes âgées d'au moins 75 ans en Guyane et à La Réunion se considèrent en « très mauvais état de santé » ou « limitées dans leurs activités quotidiennes ». Elles sont 40 % en France métropolitaine aux mêmes âges (Enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles - Erfi).

La précarité économique s'ajoute pour certains aux difficultés physiques ou sanitaires. Même s'il ne s'agit que d'un ressenti, de nombreuses personnes déclarent « y arriver difficilement » financièrement ou « ne pouvant pas y arriver sans faire de dette » : entre 30 % et 40 % (Graphique 5). La pauvreté ressentie est plus élevée dans les Dom qu'en France métropolitaine, particulièrement en Guadeloupe et à La Réunion.

[ graphique 5

Personnes déclarant « ne pas pouvoir s'en sortir sans faire des dettes » ou « y arriver difficilement » en fonction de l'âge (en %).



Sources : Ined-Insee ; enquête Migrations, famille, vieillissement 2010 (Dom) ; Erfi (France métropolitaine). Champ : France métropolitaine : personnes qui déclarent « avoir des fins de mois difficiles » ou « très difficiles ».

## L'enquête Migrations, famille, vieillissement : une première dans les quatre Dom.

En 2009, l'Ined et l'Insee ont engagé, pour la première fois de manière coordonnée dans les quatre Dom, une enquête de grande envergure sur les mutations sociodémographiques en cours et leurs incidences sur l'avenir de ces départements : l'enquête *Migrations, famille, vieillissement* (MFV).

Trois thèmes d'étude ont été privilégiés, en interrogeant 16 000 personnes âgées de 18 à 79 ans : les évolutions de la vie familiale, les enjeux et conséquences des migrations et les effets du vieillissement sur les solidarités intergénérationnelles.

S'agissant des migrations, l'enquête MFV permet une analyse fine de leurs réalités dans chacun des Dom. Elle étudie toutes les populations concernées : celles qui partent, celles qui s'installent, autant que celles qui reviennent. Mais elle s'intéresse aussi à ceux qui n'ont jamais quitté leur département, en essayant d'en comprendre les raisons.

Dans son approche de la famille, elle apporte un éclairage inédit en proposant une analyse des parcours familiaux des hommes, des femmes et surtout de leurs enfants. Plus largement, elle examine aussi les modalités d'accès aux biens et aux services (logement, emploi, services publics, santé, etc.) des personnes interrogées et les discriminations dont elles auraient pu être victimes.

Une attention particulière a été également accordée aux jeunes adultes de 18 à 34 ans. L'étude de leur parcours professionnel s'accompagne d'un examen de leur trajectoire scolaire et de leur éventuelle migration pour tenter d'en mesurer l'impact sur l'accès à l'emploi.

Concernant les solidarités intergénérationnelles, l'enquête permet de mesurer l'entraide familiale, qui améliore la vie quotidienne des plus âgés. Les Dom, et La Réunion en particulier, sont face au défi grandissant de la prise en charge de la dépendance. Les prochaines exploitations, complétées par des entretiens auprès des populations concernées, aideront à mieux cerner les enjeux des solidarités intergénérationnelles : profil des aidants et des aidés, rôles respectifs de la famille et de l'entourage dans l'organisation des solidarités, besoins exprimés par les populations concernées, situation particulière des personnes isolées, etc.

Enfin, parce que les Dom sont un creuset original de production, d'échanges et de mixité culturels, l'enquête MFV s'est aussi intéressée aux formes objectives de ce dynamisme culturel, à l'étude des pratiques et valeurs religieuses et la place de la langue créole au sein des familles et aux réalités de sa transmission.



## Précision sur les notions utilisées dans le document

<b>Natifs de La Réunion</b>	Désigne toutes les personnes nées à La Réunion (quelle que soit leur nationalité à la naissance)
<b>Natifs de retour / Migrants retour</b>	Désigne toutes les personnes nées dans le département qui, après un séjour de 6 mois ou plus hors du département, y étaient réinstallées à la date de l'enquête.
<b>Immigrants</b>	Désigne toutes les personnes nées hors du département d'enquête. Ces « immigrants » peuvent être nés en France métropolitaine, à l'étranger ou dans un autre Dom ou Com.
<b>Séjour de migration</b>	Pour les natifs, l'expression désigne les séjours de 6 mois ou plus hors du département.
<b>Aides financières</b>	Désigne les soutiens financiers apportés ou reçus, de manière régulière (au moins 4 fois par an) entre membres de la famille ou de l'entourage
<b>Aides non financière ou entraide</b>	Désigne les aides apportées ou reçues de manière régulière relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ aux tâches administratives (remplir des formulaires, régler des questions juridiques ou financières...),</li> <li>▶ aux tâches ménagères (petits travaux, jardinage, courses...),</li> <li>▶ aux soins personnels (s'habiller, se laver, manger...).</li> </ul>
<b>Garde d'enfant</b>	Désigne les gardes d'enfants de moins de 11 ans, régulières (au moins une fois par mois), à caractère non professionnel.



## Bibliographie

- AH-WOANE M., « la solidarité familiale en perte de vitesse », *Revue Économie de La Réunion* n°137, décembre 2010.
- « N° Spécial, diagnostic de la pauvreté à La Réunion », *Revue Économie de La Réunion* n°134, avril 2009.
- D. BRETON, S. CONDON, C-V. MARIE, F. TEMPORAL, 2009, "Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations", *Population et sociétés*, n°460, Octobre, 4p.
- BRETON D., TEMPORAL F., 2010 "Des enfants de plus en plus tard? Territoires de résistances en outremer", *Chaire Quêtelet* 2010, retournements et résistance de la fécondité dans les pays du Sud, Louvain, 24-26 novembre 2010, 20 p.

L'enquête MFV a été conçue et préparée par Claude-Valentin Marie\* (Responsable scientifique), Didier Breton\*\*, Franck Temporal\* et Stéphanie Condon\*. Le suivi et la coordination des opérations statistiques ont été assurés par Pascale Pietri-Bessy et Ali Hachid (Cpos-Insee), la responsabilité interrégionale de l'opération pour les Antilles-Guyane par Sylvain Quenum et pour La Réunion par Olivier Fagnot\*\*\*. Jérémie Torterat\*\*\* (Criem) a été responsable des opérations méthodologiques et du tirage des échantillons. Daniel Ah-Son\*\*\* et Brigitte Varin\*\*\* ont coordonné les enquêteurs à La Réunion. La collecte a été assurée par les enquêteurs de l'Insee des Antilles, de la Guyane et de La Réunion.

Pour sa réalisation, cette enquête a bénéficié du partenariat institutionnel et/ou financier de la Préfecture de La Réunion, du Conseil régional de La Réunion, la Délégation Générale à l'outre-mer, du Conseil économique, social et environnemental de La Réunion, de l'AFD, de la Halde, de L'Acse et des collectivités locales des Antilles-Guyane.

\* Ined    \*\* Université de Strasbourg    \*\*\* Insee-Réunion

### Ont participé à la réalisation de cette publication :

- Claude-Valentin Marie, Franck Temporal, Stéphanie Condon (Ined)
- Sarah Abdouni (Insee)
- Didier Breton (Université de Strasbourg)



Publication apériodique de l'Insee-Réunion en collaboration avec ses partenaires locaux.

n°12 - mai 2011  
 ISSN : 1969-3532 - ISBN : 978-2-11-099120-1  
 Dépôt légal n°474  
 Directeur de la publication : Pascal CHEVALIER  
 Rédactrice en chef : Claire Grangé  
 Conception Graphique : Design System  
 Imprimerie : Print 2000

© Insee-2011 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.  
 Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez ce document sur le site : [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)